

NOTE DU PROJET – MARS 2018

« Une action pour l'environnement » à l'école primaire de Bussière-Galant

Objectifs : S'engager dans un projet collectif et développer une conscience éco citoyenne.

Contexte : Dans le cadre du programme scolaire « Les Explorateurs du Parc », intitulé « Fiers d'avoir zéro... gaspillage à l'école ! » en 2016/2017, proposé par le PNR Périgord Limousin et la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus, les deux classes de l'école primaire de Bussière-Galant sont sélectionnées pour participer au module intitulé « Une action pour l'environnement ». Le maire de la commune de Bussière-Galant s'est rapidement saisi du sujet en demandant aux enfants de proposer des pistes d'amélioration, pour entre autres :

- Mettre en valeur l'éco-point qui se trouve devant l'école
- Sensibiliser les habitants aux incivilités (dépôt régulier d'encombrants au pied des éco-points)
- Améliorer les consignes de tri des emballages recyclables

Dans le cadre de leurs missions, le SYDED est également partenaire de ce projet éco-citoyen.

Animations proposées :

1/ Sensibilisation des enfants par l'animatrice de prévention des déchets de la Communauté de Communes (14 décembre 2016 et 10 janvier 2017)

2/ Visite du centre de tri des déchets ménagers de Limoges Métropole (31 janvier 2017)

3/ Propositions de pistes d'amélioration par les enfants en classe et en périscolaire (voir en annexe)

- ➔ Validation par M. Le Maire et les élus municipaux

4/ Création d'une plaquette d'informations (voir en annexe)

Guide du tri, déchèterie, gestes de réduction, incivilités, emplacement éco-points...

- ➔ Validation auprès du SYDED
- ➔ Diffusion aux habitants de Bussière-Galant, via le bulletin municipal

5/ Journée de sensibilisation par les enfants le 30 juin 2017. Sous forme de « brigades » de 5 enfants chacune et qui tournent dans la journée :

- ➔ Proposer un dessin sur le tri des déchets
- ➔ Sensibiliser les habitants qui sont à l'éco-point
- ➔ Présenter la plaquette d'informations
- ➔ Réaliser un test « Quel recycleur êtes-vous ? » auprès des habitants et commerçants qui sont à proximité de l'école
- ➔ Ouvrir la boutique du réemploi/boîte à livres (aménagée dans l'ancien abribus)
- ➔ Exposer des œuvres artistiques

Un goûter zéro gaspillage a été proposé (une partie à partir de fruits invendus) à 15h30, en présence des élèves, des élus communaux et intercommunaux.

7/ Installation de nouveaux éco-points customisés à partir des dessins des enfants

- ➔ Partenariat avec le SYDED pour une installation en début d'année 2018

Photos du projet



Animations de la Communauté de Communes

LE TRI, C'EST LA VIE !

Plaquette réalisée par les classes
de GS/CP/CE1
et de CE2/CM1/CM2
de l'école élémentaire de Bussière-Galant.

LES DECHETS PAR TERRE, CE N'EST PAS A FAIRE !

Les déchets déposés au pied des éco-points, les ordures ménagères jetées dans les colonnes d'emballages, autant d'incivilités qui coûtent cher !

En 2016, sur la Communauté de communes Pays de Nonon - Monts de Châles, elles représentent près de 10 € par habitant ! (nettoyage par les agents communaux, collecte et traitement des déchets collectés, gestion des refus de tri au Centre de tri, etc.).



Présentation de la plaquette devant M. le Maire

Plaquette d'informations réalisée par les élèves, « Le tri, c'est la vie ! »



Sensibilisation à l'éco-point



Inauguration de la boutique du réemploi, « Tric-Troc »



Conteneurs customisés à partir des dessins des enfants,
éco-point du bourg de Bussière-Galant

Liste de propositions des enfants pour améliorer le geste de tri des déchets des habitants de Bussière-Galant :

- Mettre un panneau pour prévenir les gens de ne pas jeter es déchets par terre, leur dire que ça pollue
- Décorer les containers (si c'est joli, les gens respecteront plus le lieu) :
 - les peindre (beaucoup de couleurs / mettre 1 fond pour mettre en valeur le jaune/bleu/vert / décorer avec des cœurs en peinture / faire de jolis dessins de la couleur du container : bleu/vert/jaune / faire briller avec des couleurs « flashy »
 - les laver car ils sont sales
 - mettre des fleurs autour des containers et les entretenir
 - décorer les containers avec des photos de ce que l'on peut jeter dans le container + la légende
 - mettre des guirlandes
- Placer des caméras de surveillance (cachées) :
 - en ensuite M. le maire va voir le contrevenant pour lui expliquer ce qui ne va pas
 - faire intervenir la police
 - faire nettoyer ceux qui déposent des déchets par terre
 - faire déclencher un haut-parleur qui dit à la personne ce qui ne va pas dans son tri
 - faire gagner 2 € aux gens qui ne font pas d'erreur de tri
 - une alarme bipe quand on fait une erreur
 - un vigile présent à l'éco-point dit aux gens s'ils font des erreurs
- Mettre des panneaux pour prévenir de l'amende encourue
- Mettre des containers pour les enfants, plus petits, pour qu'ils apprennent à trier (*cela semble peut-être compliqué à mettre en œuvre mais cela nous semble être une super idée pour les sensibiliser dès le plus jeune âge*) et noter ce qui peut être magique avec le recyclage (montrer par des photos en quoi une bouteille jetée pourrait être recyclée par exemple). Ou bien mettre des tabourets car l'entrée des containers est trop haute pour les enfants.
- Faire venir les enfants avec leurs parents ; mettre un panneau « emmenez vos enfants avec vous »
- Mettre du gravier autour des containers pour que les petits déchets ne s'enfoncent pas dans le sol

- Mettre en gros ce qui va dans le container et ce qui n'y va pas
- Mettre une pancarte avec un slogan :
 - « Le tri, c'est la vie ! »
 - « Le tri, c'est collectif »
- Mettre une pancarte avec « Faites comme chez vous, laissez cet endroit propre ! »
- Faire des affiches pour expliquer où mettre les déchets, pour dire quels déchets vont dans quel container
- Faire une plaquette à distribuer dans les boîtes aux lettres (quoi jeter et où ?)
- Faire une journée « pédagogique » où les enfants expliqueraient directement aux habitants quoi et comment jeter.
- Donner 3 avertissements aux gens qui commettent des erreurs puis des amendes allant de 10 à 100 €
- Faire une journée avec M. le maire sur le tri des déchets (dire ce qui n'est pas bien)
- Mettre un composteur sur la place pour récupérer les déchets organiques. Le compost ainsi obtenu serait disponible pour la commune et les habitants.
- Prévoir des containers pour les appareils électriques
- Mettre une poubelle « normale » plus grande
- On met un balai et un panier pour que les gens ramassent ce qui est déposé par terre
- Faire un film sur le tri des déchets
- Ecrire en plus gros « verre/plastique/papier » sur les containers
- Mettre une lumière « détecteur de présence »
- Mettre un tapis noir « moelleux » pour que les déchets ne s'enfoncent pas dans le sol. Ainsi les cantonniers pourraient rouler le tapis pour mettre les déchets dans leur poubelle et le remettre en place chaque semaine
- Agrandir le trou par lequel on jette les déchets
- Faire des panneaux avec des consignes claires
- Donner un nom différent aux containers
- Mettre un panneau « Les erreurs de tri, ça coûte de l'argent ! »